

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-055 DU 25 FEVRIER 2010

Chargeant Monsieur **Roger DOVONOU**, Ministre de l'Industrie, de l'intérim de Monsieur **Jean-Marie EHOZOU**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pour compter du mardi 26 janvier au 05 février 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

VU le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009, portant composition du Gouvernement ;

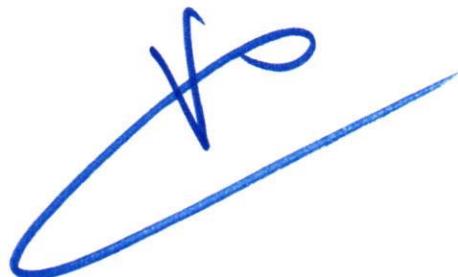
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 26 janvier 2010, Monsieur **Roger DOVONOU**, Ministre de l'Industrie est chargé de l'intérim de Monsieur **Jean - Marie EHOZOU**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 FEVRIER 2010

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2- MAEIAFBE 4 –
SGG 4 – Autres Ministères 25 – Départements 6 – JORB 1.